

VOIR LOIN, VISER JUSTE

# COMITÉ NATIONAL DES JEUNES

BILAN | MANDAT 2014-2017



**Le comité national des jeunes de la CSN présente le bilan des activités qu'il a réalisées au cours de son dernier mandat et les perspectives de travail qu'il a définies pour les trois prochaines années (2017-2020).**



65<sup>e</sup> Congrès de la CSN  
Montréal – 2017

**En plus de ses activités habituelles, qui sont bien enracinées, le comité s'était donné pour objectif de renforcer ses interventions politiques, entre autres, en participant à la consultation sur la Politique québécoise de la jeunesse 2030 et en intervenant sur son plan de mise en œuvre. Le comité voulait aussi accroître la place des jeunes au sein du mouvement CSN et prendre une part plus active au travail intersyndical.**

---



École de la relève syndicale, été 2016. Photo par Cedric Martin

## LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE LA JEUNESSE ET LA STRATÉGIE D'ACTION JEUNESSE

Le comité national des jeunes a contribué activement à l'élaboration du mémoire de la CSN présenté dans le cadre de la consultation publique sur la Politique québécoise de la jeunesse 2030.

Bien qu'elle soit, de façon générale, d'accord avec les axes et les priorités d'intervention présentés dans le projet de politique, la CSN a formulé quelques réserves et recommandé l'ajout de priorités comme l'équité intergénérationnelle en emploi (notamment, les clauses de disparités de traitement), l'accès aux études et la réussite scolaire, la précarité et le travail atypique chez les jeunes, la conciliation famille-travail-études ainsi que la présence des jeunes dans les organes décisionnels.

En décembre 2016, le gouvernement déposait à l'Assemblée nationale sa « Stratégie d'action jeunesse ». La CSN a jugé cette stratégie décevante, car le gouvernement a repoussé sans échéancier précis toute action sur les disparités de traitement, une des problématiques affectant gravement les jeunes, et ce, bien qu'il y annonçait un investissement de 200 millions de dollars sur cinq ans. En effet, le gouvernement s'est limité à mettre en place un groupe de travail sur les disparités de traitement formé de représentantes et représentants du ministère des Finances, du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et de Retraite Québec, alors qu'il aurait dû agir de façon urgente. Une réponse bien insuffisante à nos préoccupations !

Une rencontre est prévue avec Karine Vallières, adjointe parlementaire du premier ministre (volet jeunesse) pour parler de nos positions concernant les dossiers qui nous préoccupent, tout particulièrement celles sur les disparités de traitement.

## LES DISPARITÉS DE TRAITEMENT

Les clauses de disparités de traitement sur la base de la date d'embauche sont, en principe, illégales.

Le Code du travail interdit les « clauses orphelin » depuis 2001. Il ne peut donc pas y avoir, dans une convention collective, de dispositions qui imposent aux nouveaux salariés des salaires inférieurs à ceux offerts aux plus anciens. Toutefois, malgré cette interdiction, des disparités de traitement existent encore. Par ailleurs, de nouvelles formes de disparité font leur apparition et deviennent de plus en plus fréquentes. Il s'agit, par exemple, de régimes de retraite ou d'assurances collectives qui diffèrent pour les employé-es d'une même entreprise selon leur date d'embauche.

Le comité national des jeunes a travaillé en alliance avec d'autres organisations syndicales sur cette question et il est intervenu, à de multiples reprises, pour demander l'adoption d'une loi interdisant de telles clauses discriminatoires.

## LES ALLIANCES ET LES REPRÉSENTATIONS

Durant le mandat 2014-2017, le comité national des jeunes a participé, avec des partenaires syndicaux, des associations étudiantes et des groupes de jeunes, à des points de presse et à divers rassemblements.

Les membres du comité représentent la CSN dans de nombreuses activités et dans divers organismes. Cela leur permet d'échanger sur les problématiques vécues par les jeunes, autant dans la société que dans les organisations syndicales. Les actions communes témoignent de la solidarité dont font preuve les jeunes sur certains dossiers politiques et certaines revendications.

Les membres du comité ont participé à plusieurs activités, notamment sur les disparités de traitement et le salaire minimum à 15 \$ l'heure (campagne 5-10-15, conférences, etc.).

En août 2016, dans le cadre du Forum social mondial, le comité a organisé un atelier portant sur la relève syndicale dans une perspective internationale. En 2014, pendant le Forum social des peuples, il a tenu, conjointement avec d'autres organisations syndicales et des associations étudiantes, un atelier sur les disparités de traitement.

Deux membres du comité ont participé au sommet des jeunes du Congrès du travail du Canada (CTC). Un membre a participé au 3<sup>e</sup> Congrès de la Confédération syndicale des travailleurs et travailleuses des Amériques (CSA) ainsi qu'à la réunion du Comité de la Juventud Trabajadora de las Américas (CJTA).

Un membre siège au Comité jeunesse du Chantier de l'économie sociale.

Un membre fait partie du Comité consultatif Jeunes (CCJ) de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) qui travaille sur les questions relatives aux stages en entreprises.

Enfin, le comité participe aux réflexions du groupe de travail de la CSN sur l'éducation en y déléguant un de ses membres.

---

### Les forums jeunesse

---

Les forums jeunesse sont des organes de concertation qui ont pour mission de représenter les organisations jeunesse de chacune des régions du Québec œuvrant dans différents milieux (socioéconomique, sociocommunautaire, éducation, travail et de l'employabilité, etc.). Ils défendent les intérêts des jeunes âgés de 35 ans et moins.

Lorsque le gouvernement a réduit de 14 millions de dollars les subventions accordées aux forums jeunesse (avril 2015), le comité, de concert avec d'autres groupes, a vivement dénoncé ces coupes injustifiées. Quelques forums jeunesse régionaux ont dû fermer leurs portes. Actuellement, certains forums jeunesse poursuivent leurs travaux malgré le manque de financement et le comité continue de les appuyer.

---

### Les ailes jeunesse des partis politiques

---

Le comité exerce une veille sur les travaux, les prises de position et les interventions publiques des ailes jeunesse de différents partis politiques. Cela lui permet d'identifier les positions qu'il partage avec ces groupes.

Le comité a rencontré Niki Ashton, députée du Nouveau parti démocratique dans la circonscription de Churchill — Keewatinook Aski, et a participé au forum « Génération précaire : les Y répliquent » qu'elle a organisé.

Paul St-Pierre-Plamondon a rencontré les comités de jeunes des organisations syndicales dans le cadre de son mandat de sonder les jeunes sur leur perception du Parti québécois et sur les avenues novatrices que pourrait emprunter le parti. Des membres du comité ont participé à la rencontre.

## LA CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL-ÉTUDES

Les membres du comité national des jeunes ont constaté qu'il existe très peu de recherche sur la conciliation études-travail.

Bien que des démarches aient été entreprises avec le Service aux collectivités de l'UQAM, la question est difficile à documenter. Le comité entend l'aborder dans le cadre de sa participation aux travaux du Comité consultatif Jeunes de la CPMT sur les stages.

Le comité a aussi entrepris, de concert avec le comité national de la condition féminine de la CSN, des travaux sur la conciliation famille-travail-études, qui se poursuivront pendant le prochain mandat, ainsi que l'organisation d'un colloque.

## LA COORDINATION JEUNES À LA CSN

Au cours de son dernier mandat, le comité national des jeunes a voulu mieux coordonner ses travaux avec les besoins des responsables du dossier jeunes dans les organisations de la CSN.

En 2015, le comité a tenu une première rencontre de coordination réunissant les représentantes et représentants de comités jeunes, des jeunes des organisations ainsi que les responsables politiques des dossiers jeunes de la CSN au cours de laquelle il a été convenu de tenir un 6<sup>e</sup> rassemblement des jeunes de la CSN. Le comité a tiré un bilan très positif de cette rencontre de coordination et compte bien répéter l'expérience régulièrement.

## LE RASSEMBLEMENT DES JEUNES DE LA CSN

À l'automne 2016, s'est tenu le 6<sup>e</sup> Rassemblement des jeunes de la CSN sur le thème « On ne peut pas parler des jeunes sans parler des moins jeunes ».

Lors de l'événement, le comité national des jeunes a abordé la question des défis intergénérationnels en proposant des discussions sur des sujets tels que les disparités de traitement, l'équité intergénérationnelle, la mobilisation, le sens du travail et l'ancienneté. Le rassemblement s'est terminé par l'adoption d'un appel à l'engagement qui guidera les futurs travaux du comité.

À l'occasion de ce rassemblement, et à de nombreuses reprises, l'importance de l'accueil des nouveaux membres a été soulignée. Le comité entend bien en faire un élément de son plan de travail pour le prochain mandat. Dans la foulée du rassemblement, un article sur l'équité intergénérationnelle est paru dans l'édition de janvier 2017 du magazine *Perspectives*.



Affiche : Rassemblement des jeunes de la CSN



Brochure : École de la relève syndicale, hiver 2017



École de la relève syndicale, hiver 2017. Photo par Cedric Martin

## L'ÉCOLE DE LA RELÈVE SYNDICALE

Pendant le mandat 2014-2017, le comité national des jeunes a tenu sept sessions de l'École de la relève syndicale, dont une première session hivernale, en février 2017.

Rappelons que ces formations sont destinées aux jeunes (35 ans et moins) travailleuses et travailleurs syndiqués membres de la CSN qui ont peu ou pas d'expérience syndicale. Ces formations uniques ont été mises sur pied par le comité dont les membres planifient, organisent et animent chaque session. Les matinées sont réservées à la formation syndicale, alors que les après-midis sont passés en famille ou consacrés à faire du sport ou à échanger avec d'autres membres. Les soirées-causeries sont l'occasion de discuter de syndicalisme avec des invité-es.

Ces formations permettent aux participantes et aux participants de créer de véritables réseaux d'échange et d'appui. Force est de constater que les résultats sont au rendez-vous, puisque nous retrouvons un grand nombre d'entre eux dans les différents lieux de militance de la CSN.

## L'INFORMATION

Le comité national des jeunes tient une chronique dans le magazine *Perspectives*. Il y aborde des sujets qui sont au cœur des préoccupations des jeunes syndiqués.

Le comité anime aussi une page Facebook et plusieurs groupes privés issus des diverses éditions de l'École de la relève syndicale.

Au mois d'août 2016, le comité a publié une lettre ouverte pour répondre aux jeunes du Parti libéral du Québec qui remettaient en question l'application de l'ancienneté dans les milieux de travail.

## LES PERSPECTIVES

Voici, en vrac, quelques pistes de réflexion pour le plan de travail du prochain mandat.

# 2017- 2020

---

Élaborer une plate-forme de la CSN consacrée aux jeunes.

---

Continuer à travailler en alliance avec divers groupes.

---

Envisager la possibilité de mettre en place une forme de regroupement intersyndical.

---

Faire les suivis de différents travaux de la CSN (congrès, rassemblement, etc.).

---

Tenir des rencontres régulières des responsables du dossier jeunes des organisations affiliées à la CSN (fédérations et conseils centraux) et communiquer régulièrement avec eux.

---

Tenir un 7<sup>e</sup> Rassemblement des jeunes de la CSN.

---

Tenir un colloque sur la conciliation famille-travail-études en octobre 2017, en collaboration avec le comité national de la condition féminine.

---

Poursuivre le travail sur les bonnes pratiques dans les structures d'accueil.

---

---

Réfléchir à l'organisation d'une rencontre intergénérationnelle.

---

Favoriser une présence plus importante des jeunes dans les instances de la CSN, incluant les conseils confédéraux.

---

Valoriser le syndicalisme et l'engagement social dès l'école secondaire.

---

Réfléchir sur les conditions de militantisme dans nos syndicats (libérations syndicales pour les militantes et militants travaillant à temps partiel ou ayant des quarts de travail rotatifs, par exemple).

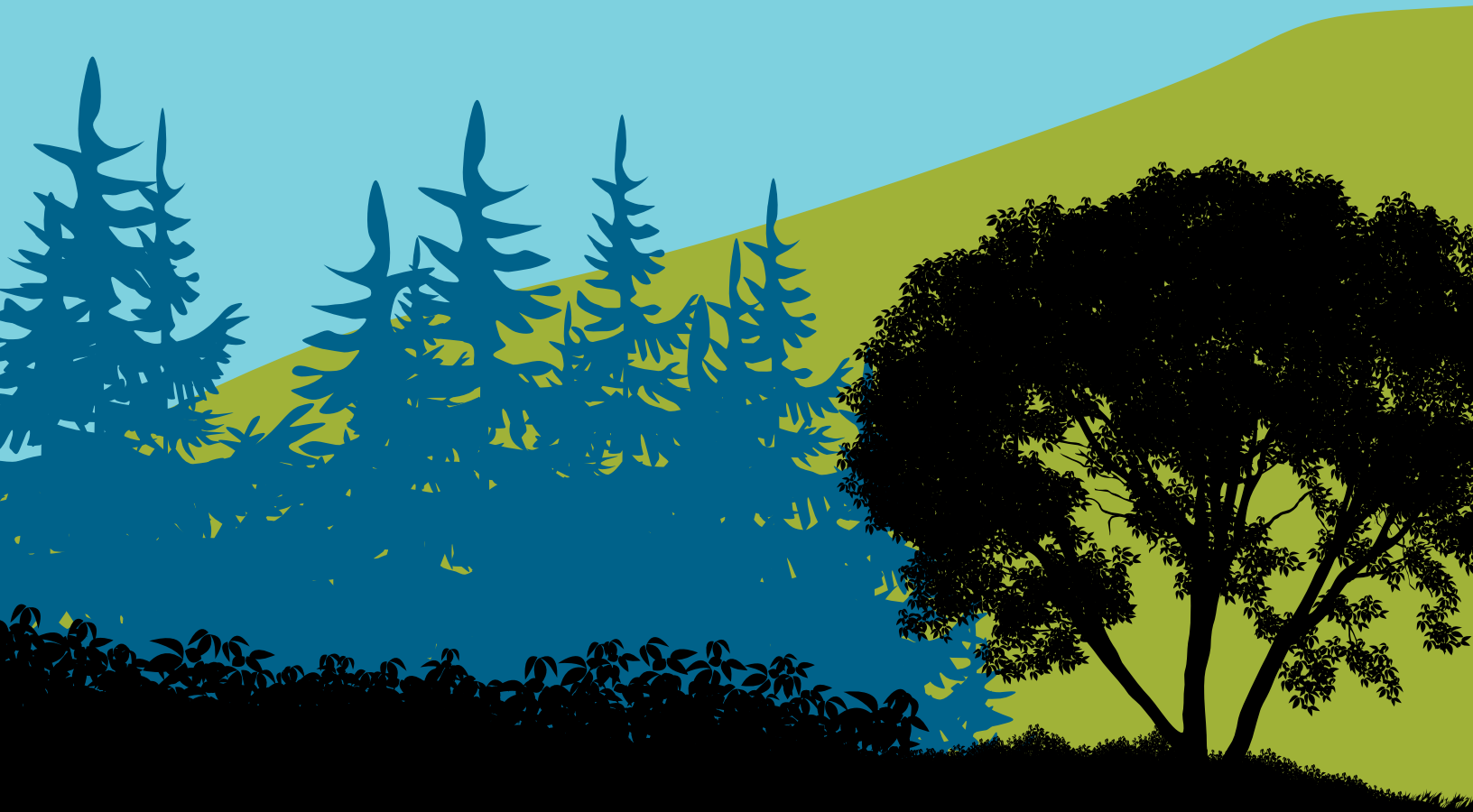
---

Favoriser la participation des communautés culturelles au sein du comité et dans le cadre de ses activités.

---

Poursuivre les activités de représentation

---



[csn.qc.ca](http://csn.qc.ca)  
f t v

